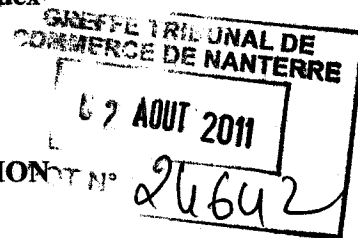


CHRONOPOST
Société Anonyme au capital de 32.632.000 euros
10 Place du Général de Gaulle – 92768 ANTONY Cedex
RCS Nanterre 383 960 135



EXTRAIT du
PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du 23 juin 2011

Ce jour, vingt trois juin deux mille onze, à 11 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la société CHRONOPOST, sur convocation de son Président, Monsieur Christian EMERY.

Sont présents :

Monsieur Christian EMERY	Président
Monsieur Alexis RUSSET	Administrateur
Madame Yolaine de COURSON	Administrateur
Monsieur Brice JEST	Administrateur
Monsieur Marcin PIECHOWSKI	Administrateur
Monsieur Philippe KOULOUNDJIAN	Administrateur salarié
Monsieur Jérôme CLEMENCEAU	Administrateur salarié
Monsieur Eric CHAIX	Secrétaire du Comité d'Entreprise

Sont absents et excusés

La Société GEOPOST	Administrateur
Représentée par Monsieur Paul-Marie CHAVANNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alexis RUSSET	
Monsieur Simon BARRY	Contrôleur d'Etat
Monsieur Lionel LADA	Administrateur salarié

Assistent également à la réunion :

Madame Valérie AUDOIN	Secrétaire du Conseil
Monsieur Tanneguy de Belloy	Directeur administratif et financier

La séance est présidée par Monsieur Christian EMERY qui constate que la moitié des administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2011
2. Démission du Président Directeur Général et nomination d'un nouveau Président du conseil d'administration
3. Mode d'organisation de la Direction Générale
4. Questions diverses

[...]

2. DEMISSION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur RUSET rappelle que le dernier Conseil avait annoncé la nomination de Monsieur Christian EMERY au sein de la Direction Générale de GeoPost aux fonctions de Directeur Général Délégué Europe en remplacement de Madame Kay PHILLIPS à compter du 22 juillet.

Monsieur RUSET, au nom des Directeurs de Geopost souhaite la bienvenue à Monsieur Christian EMERY et exprime sa satisfaction de le voir rejoindre leur équipe.

Monsieur Christian EMERY remercie Monsieur RUSET et remet au conseil d'administration de Chronopost sa démission de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, qu'il détenait au sein de la société.

Les administrateurs prennent acte de la démission de Monsieur Christian EMERY de ses fonctions de Président et de Directeur Général. Le Conseil d'Administration demande à Monsieur Christian EMERY, qui accepte, que ses démissions prennent effet le 30 juin 2011 au soir.

Sur proposition de Monsieur Alexis RUSET, et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer aux fonctions de Président du conseil d'administration au lieu et place de Monsieur Christian EMERY, et pour la durée du mandat restant à courir de celui ci :

Monsieur Marcin PIECHOWSKI, administrateur de Chronopost,
Né le 13 juin 1958 à Varsovie (Pologne)
De nationalité française
Demeurant 19b avenue Jeanne d'ARC 94170 Le Perreux Sur Marne

Monsieur Marcin PIECHOWSKI déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure, ni être sujet à aucune incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Les fonctions de Monsieur Marcin PIECHOWSKI prendront effet le 1^{er} juillet 2011, le conseil d'administration se poursuivant dans sa nouvelle composition et sous sa présidence.

3. MODE d'ORGANISATION de la DIRECTION GENERALE

Le Président indique que conformément aux dispositions légales et à l'article 13 des statuts, le Conseil doit opter pour l'un des deux modes d'exercices de la direction générale prévues par la loi, soit le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, soit la dissociation de ces fonctions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

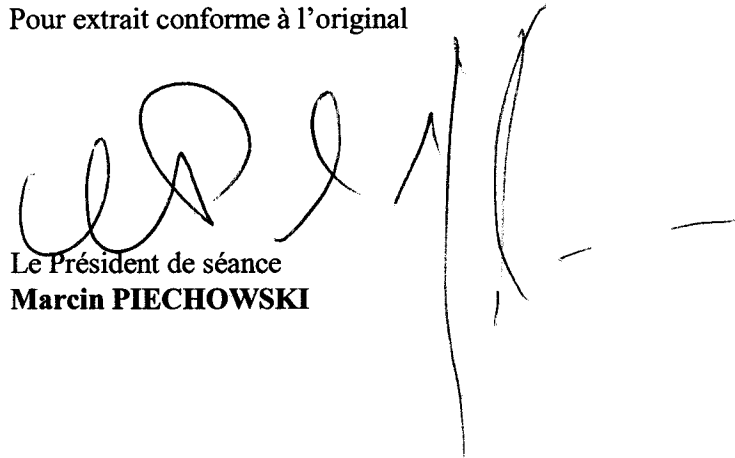
En conséquence, Monsieur Marcin PIECHOWSKI, Président, assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société, pour une durée égale à celle de ses fonctions de Président, et prendra le titre de Président Directeur Général.

Monsieur Marcin PIECHOWSKI, déclare accepter ces fonctions, et satisfaire aux conditions légales relatives au cumul du nombre des mandats d'administrateurs et de Directeur Général de sociétés anonymes.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de son objet social.
Le Président Directeur Général est autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories déterminées.

[...]

Pour extrait conforme à l'original

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned above the printed name.

Le Président de séance
Marcin PIECHOWSKI